

RIUESS
XVIe Rencontres du Réseau interuniversitaire de
l'économie sociale et solidaire
Montpellier du 25 au 27 mai 2016

Les « communs » et l'économie sociale et solidaire.
Quelles identités et quelles dynamiques
communes ?

riuess2016@gmail.com

Titre: L'insertion par l'économie sociale et solidaire

Lotfi BENNOUR¹

Résumé

Les rapports entre l'économie sociale et la problématique de l'emploi sont multiples et complexes.

En Tunisie, le taux de chômage global moyen est supérieur à 15% soit 22% pour les femmes et 13% pour les hommes. En mars 2016, le taux de chômage a atteint les 32% pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

La fonction publique est saturée avec 600 milles fonctionnaires pour une population totale ne dépassant pas les 11 millions.

L'emploi dans le secteur informel a dépassé les 54%.

De tels chiffres ne peuvent plus être corrigés à la baisse en se limitant à des outils classiques dans le traitement du marché du travail.

Désormais, l'économie sociale et solidaire pourrait jouer un rôle non négligeable dans la création de postes d'emplois. En France, par exemple, l'emploi dans l'économie sociale et solidaire représente 10% de l'emploi global.

Depuis la révolution de 2011, on a tendance à considérer l'économie sociale en Tunisie comme un dispositif de lutte contre le chômage au point qu'on pourrait l'assimiler aux initiatives d'insertion professionnelle pour les chômeurs les plus marginalisés.

Môts-clés: chômage, pauvreté, insertion, diplômés, micro entreprise.

¹ Maître de conférences en sciences économiques, Président de la commission de mastère en Economie Sociale et Solidaire, Directeur de département de la recherche. Institut National du Travail et des Etudes Sociales, Université de Carthage. E-mail: bennourlotfi@yahoo.fr

Introduction

A une époque où le chômage touche les diplômés et les non diplômés, les hommes et les femmes, la ville et la campagne, les pays du Nord et les pays du Sud, l'économie solidaire émerge. Nous citerons la formule d'Alain CAILLE « L'économie solidaire peut-elle constituer un remède aux défaillances de l'économie privée? Non seulement, elle le peut, mais elle le doit. Non pas pour s'y substituer mais pour prendre le relais de l'Etat et du marché ». L'économie sociale et solidaire s'intéresse en particulier aux grands problèmes contemporains : le chômage, l'exclusion sociale et la crise de l'Etat Providence, dans les pays du Nord, l'insécurité alimentaire, la non satisfaction des besoins fondamentaux en matière de santé, d'éducation et d'habitat et les difficultés liées à la transition libérale, dans les pays en développement.

L'économie sociale et solidaire pourrait être reconnue et accompagnée dans son action. Elle pourrait jouer un rôle précurseur en développant un modèle économique de développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et démocratique, et contribuer ainsi à l'émergence d'une société solidaire

A l'heure du marché global et des multinationales, peut-on concilier économie et solidarité ? Contrairement à l'économie marchande dont le but est la recherche de profit et l'accumulation de capitaux, l'économie solidaire place l'homme au centre de ses préoccupations et actions².

Les besoins de l'économie solidaire sont essentiellement sociaux et économiques pour éradiquer la précarité par la création d'emplois de proximité et la création du lien tout en mettant en œuvre d'une économie plurielle.

Depuis les années 1970 ont émergé à travers le monde, une multitude d'initiatives de création d'entreprises solidaires, des activités et services de proximité et des services collectifs³.

Les dispositifs d'insertion par Activité Economique se sont développés en Europe dans les années 1970-1980 face à la montée de l'exclusion engendrée par le développement du chômage de masse. Avec une double conviction : d'une part que le travail est non seulement une source de revenus mais qu'il demeure aussi au cœur du processus d'intégration sociale, et d'autre part que les personnes exclues sont d'abord les victimes d'un marché du travail qui les rejette et qu'elles peuvent parfaitement renouer avec l'emploi, pour autant qu'elles soient accompagnées.

²« L'économie solidaire, c'est un mouvement qui regroupe des milliers d'initiatives locales (...) pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement. Produisant à la fois de la valeur ajoutée marchande et de la valeur sociale (...) C'est une économie de proximité en pleine expansion, dont les emplois ne peuvent être délocalisés ». **(Extrait du Manifeste de l'économie solidaire).**

³ En 2006, l'économie sociale représente en France presque 10 % de l'emploi salarié national, c'est à dire 2,1 millions de travailleurs (sur 22 millions au total).

Pour le cas de la Tunisie post révolution, on ne dispose que d'un seul type d'indicateurs homogènes pour mesurer approximativement le poids économique de l'ensemble des composantes de l'économie sociale et solidaire (coopératives, plus mutuelles plus associations). Il s'agit des statistiques superficielles sur l'emploi salarié et les salaires.

L'économie sociale et solidaire peut-elle contribuer à la résolution de la problématique du chômage des jeunes chômeurs ?

L'économie solidaire pourrait-elle aider à répondre aux besoins des plus démunis, lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales ?

Face à ce contexte mondial de mutation économique, la question quant au positionnement de la Tunisie dans cette économie mondialisée semble se poser de toute urgence. Le contexte économique et social rend, plus que jamais, d'actualité la question de l'économie sociale et solidaire.

C'est dans ce cadre bien précis que s'inscrit la présente étude dont l'objectif étant de présenter l'économie solidaire comme étant un projet économique et social centré sur l'être humain ainsi que sur la construction de l'équité dans le respect des forces du marché.

Les idées mêmes de coopératives, de mutuelles, d'associations trouvent un écho puissant afin de développer une économie fondée sur la coopération plus que sur la compétition, sur la mutualisation des ressources entre entreprises au niveau d'un même territoire et sur l'association en réseaux des PME pour gagner en efficacité sur le marché.

Les exclus du système financier classique

Les personnes à faible revenu montrent une aversion aux institutions financières fondée sur une incompréhension des systèmes monétaires. Cette incompréhension est à l'origine d'un manque de confiance: d'une part, des banquiers qui accusent les agents économiques à faible revenu de mauvaise gestion de leurs budgets; d'autre part, de ces derniers qui accusent les instituts de crédits d'injustice

Cette forme d'exclusion a constitué une entrave à l'intégration sociale au point d'être considérée comme un indicateur de précarité. En effet, elle concerne les difficultés d'accès aux produits et services monétaires permettant de disposer de liquidités, de chéquiers ou de carte de paiement.

Par exclusion financière on ne vise pas les interdits bancaires ou les sur endettés mais plutôt les personnes à faible revenu.

La micro finance constitue la forme la plus connue de la finance solidaire. C'est un mot composé constitué de deux termes clés. D'abord Micro dérivé du grec Mikros qui signifie petit. Et Finance qui signifie ressources payantes. On dirait donc que c'est une minime unité des ressources payantes, de l'argent.

Pour beaucoup de personnes et pour le grand public en particulier, la micro finance se confond avec le microcrédit et le crédit solidaire. Elle désigne les dispositifs permettant d'offrir de très petits crédits (microcrédit) à des familles très pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises. « Dans certains pays européens et en Amérique du Nord, la proportion de créateurs de nouvelles entreprises en provenance du chômage varie entre 15 et 45 % selon les pays et selon les années », Isabelle Guérin, BIT (2002).

Désormais, la micro finance (finance solidaire) s'est élargie pour inclure une gamme de services plus large (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent etc.) et une clientèle plus étendue également. Dans ce sens, la micro finance ne se limite plus aujourd'hui qu'à l'octroi de microcrédit aux pauvres mais bien à la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel.

L'expérience (Grameen Bank de Bengaldech) montre que la micro finance peut aider les pauvres à augmenter leur revenu, créer des entreprises viables et sortir ainsi de la pauvreté.

La micro finance est une finance de proximité géographique et culturelle car les personnes se connaissent et se cautionnent parfois mutuellement.

La finance solidaire pourrait contribuer à résoudre au moins une partie des défis majeurs de notre société comme la création d'emplois, ou le financement d'entreprises. Dans ce cadre, la microfinance⁴ est considéré comme un outil destiné à aider les personnes à créer essentiellement de micro-entreprises ou encore leur propre emploi ; c'est pourquoi on parle plutôt *d'auto-emploi*. D'ailleurs, le tissu entrepreneurial, quels que soient les pays, est essentiellement composé d'entreprises qui embauchent peu ou pas.

⁴ L'OCDE définit la microfinance de cette manière : « un accès au financement de petits projets, portés par des personnes marginalisées qui aspirent à créer leur propre emploi, souvent par défaut d'autres perspectives professionnelles et parce que l'accès aux sources traditionnelles leur est refusée », (Reifner et alii, 2001, p. 26).

Plusieurs expressions interviennent dans la désignation de l'auto emploi. On désigne également l'auto emploi à travers les expressions de « travail indépendant » ou de « travail autonome ».

En 2006, les entrepreneurs solidaires qui bénéficient de cette forme de finance sont encore peu nombreux en Tunisie.

Vue l'absence de l'information statistique sur la micro finance en Tunisie, on estime que, logiquement, chaque nouveau microentrepreneur aurait besoin de financement non seulement au démarrage, mais aussi pour assurer la survie et la réussite de son projet. Théoriquement, le microcrédit devrait assurer le financement du développement, jusqu'à ce que les microentreprises intègrent les circuits bancaires classiques⁵.

1. L'expérience de la micro finance

Selon la Banque mondiale (2000), "la micro finance consiste à offrir à des familles en situation de précarité économique un crédit de faible montant pour les aider à s'engager dans des activités productives". Cette définition met l'accent sur la précarité des personnes ciblées et le rôle de la micro finance dans le financement des activités productives.

D'après l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), "La micro finance vise l'accès au financement de petits projets, portés par des personnes marginalisées qui aspirent à créer leur propre emploi, souvent par défaut d'autres perspectives professionnelles et parce que l'accès aux sources traditionnelles leur est refusé".

Les expériences de la micro finance se sont répandues dans le monde et ont concerné aussi bien les pays en développement que les pays industrialisés.

⁵ Le Bureau international du travail a lancé, en 1998, dans le cadre de son programme « Finances solidaires », une recherche intitulée : « La création d'entreprise par les chômeurs : le rôle de la microfinance ». Sept pays ont été choisis (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni).

Précisons d'emblée que les enjeux de cette réflexion ne sont pas seulement d'ordre technique. Ils sont porteurs d'un modèle de société. Reconnaître le potentiel entrepreneurial des chômeurs et d'autres personnes en situation d'exclusion économique ou de marginalité sociale apparaît à tous légitime. Cependant, un certain nombre de critiques dénoncent le risque de remettre en cause les acquis du salariat ou de créer des services financiers « obsolètes et sous-développés », pour reprendre l'expression d'Udo Reifner (2002)

Au cours de l'année 2003, l'Agfund a octroyé des micro-crédits à plus de 54 millions de personnes parmi les plus pauvres de la terre, dont le niveau de vie est inférieur de 30 % au seuil de pauvreté dans leurs pays respectifs. La majorité des bénéficiaires sont des femmes.

1₁ *En Europe*, le modèle français est caractérisé par la diversité et l'ancienneté des expériences. Le réseau des Caisses d'Epargne remonte au début du 19^e siècle. De même, la formule des Banques Populaires et celle du Crédit Agricole notamment, sont vieilles de plus d'un siècle.

1₂ *Aux Etats-Unis* on a créé les Community Bank. Le but des Community Bank est de fournir des services bancaires de base limités aux membres de la communauté et au voisinage : petites entreprises, fermiers, particuliers et ménages.

1₃ *Au Canada* on parle de Mouvement Desjardins. Le mouvement Desjardins est né à la suite d'une crise qui, vers la fin du 19^{ème} siècle, a entraîné l'assèchement des concours des banques aux populations défavorisées. Alphonse Desjardins, sténographe français à la Chambre des Communes, s'inspire alors de l'expérience des banques populaires et caisses rurales existant en Europe, crée une "Caisse Populaire" et fait débiter ses activités à son domicile.

Les objectifs initiaux des Caisses Populaires ainsi fondées, étaient:

- initier les leaders de la communauté à l'organisation économique et aux affaires ;
- améliorer les conditions matérielles des travailleurs et contribuer ainsi au progrès du "Canada français".

1₄ *En Bolivie* la Banco Solidaridad ou Bancosol est née en 1992 d'une fondation pour la promotion et le développement des micro-entreprises (PRODEM). Cette structure, à but non lucratif, offrait des crédits et des formations aux travailleurs indépendants défavorisés.

Entre 1992 et 1997, le taux de remboursement observé est voisin de 100%. Sa clientèle, des entrepreneurs, est constituée à près de 80% de femmes.

la Banco Solidaridad ou Bancosol est reconnue comme la première banque commerciale privée du monde entièrement dédiée au financement des micro-entreprises.

Les prêts sont accordés à des groupes solidaires et destinés à des projets créés depuis au moins un an.

La réussite de Bancosol est attribuée à sa clientèle composée de femmes (80%) et d'indiens considérés comme insolvables par les banques classiques.

15 Au Bangladesh on a créé la Grameen Bank, il s'est agi d'une expérience originale du milieu des années 1970, en mettant à la disposition des plus démunis parmi les pauvres, de petits crédits sans aucune garantie.

Il s'est avéré que cette initiative est concluante, puisque l'expérience de Grameen Bank de Bangladesh a été reprise à travers le monde avec plus ou moins de réussite.

La Grameen Bank constitue une démonstration d'une véritable réussite en matière de contribution des secteurs monétaire et financier à la lutte contre la pauvreté par sa démarche originale.

16 Pour sa part, *la Tunisie* a développé sa propre approche de développement humain, fondée sur l'adéquation entre les dimensions économiques et sociales et ce, en mettant en œuvre des mécanismes tels que:

Le Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers: FONAPRAM en 1981

Le Programme de Développement Rural Intégré: PDRI en 1984

Le Programme Régional de Développement: PRD en 1987

Le Fonds National de Solidarité: FNS en 1993

La Banque Tunisienne de Solidarité: BTS en 1997

Le Fonds National de l'Emploi: Fonds 21-21 en 1999

L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant: ANETI en 2003

Quant à l'ONG ENDA⁶ ; elle est notamment une institution de microcrédit pionnière en Tunisie qui a contribué au développement économique du pays et à la lutte contre la pauvreté en permettant aux populations d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins.

Depuis sa création en 1994, ENDA a adopté le modèle de microcrédit international et a essayé de l'adapter sur le plan national et la spécificité de la population tunisienne et l'économie nationale.

ENDA s'est basée sur des critères très importants pour les emprunteurs notamment la proximité, la rapidité des services, la simplicité des procédures, l'adaptabilité des services offerts aux besoins.

Les objectifs consistaient principalement à développer la base économique et sociale ainsi que l'amélioration du niveau de vie des quartiers populaires là où on rencontre des difficultés de survie.

2. Le travail indépendant et la promotion de la micro entreprise en Tunisie :

2₁ *La création* du Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (FONAPRAM), en 1981 a pour objet le financement des projets dont le coût ne dépassant pas les 50000 dinars. Outre les avantages fiscaux et financiers, le financement du projet est à 60% sous forme de crédit à taux bonifié et 40% offerts au promoteur sous forme de dotation publique. Ce fonds aurait contribué à la création de 4500 emplois en moyenne par an entre 1981 et 2004.

⁶ *En mai 2005, l'ONG (inter arab) ENDA a obtenu l'autorisation du ministère des finances à octroyer des microcrédits dans le cadre de la loi n°99-67 du 15 juillet 1999 relative aux micro crédits accordés par l'association avec une dérogation spéciale permettant l'application des bonnes pratiques. Les crédits octroyés sont renouvelables et évolutifs. La solvabilité est une condition pour le renouvellement d'un autre crédit qui peut être plus intéressants. ENDA a marqué un taux de recouvrement de 99% et un taux de risque >30J égal 3%.*

22 Depuis sa création en 1997, la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) aurait pu jouer un rôle non négligeable dans la finance de petits projets au profit de personnes ayant une qualification professionnelle ou scientifique, titulaires de diplômes de formation ou de certificats d'aptitude professionnelle et ne disposant pas de moyens suffisants de financement et des garanties exigées par le système bancaire classique.

D'après les responsables de la BTS, le crédit et la durée de remboursement sont déterminés en principe au cas par cas, afin de correspondre au mieux aux besoins réels des promoteurs ciblés avec un taux d'intérêt voisin du taux du marché monétaire tout en permettant aux bénéficiaires de crédits la possibilité d'être accompagnés par des crédits successifs lors de la réussite de leurs projets sans attendre la fin du remboursement.

La BTS œuvrerait en collaboration avec les organismes non gouvernementaux sans pour autant sous estimer le rôle des associations en matière d'octroi et de suivi des micro-crédits en faveur des couches sociales démunies.

La BTS devrait contribuer à lutter contre les formes de marginalisation et d'exclusion susceptibles d'être engendrées par le phénomène de la mondialisation et de la politique de libéralisation du pays en soutenant les petites initiatives et en favorisant l'emploi indépendant.

Ainsi, elle devrait essayer de contribuer à la promotion de l'emploi indépendant, favoriser le développement de tous les métiers porteurs de croissance et participer activement au financement du secteur de la production. Il s'agirait d'une banque de solidarité car l'objectif visé ne serait pas fondamentalement une rentabilité de l'exploitation mais plutôt occuper un créneau propre spécialisé dans la finance solidaire afin de lutter contre la pauvreté.

Le micro-crédit BTS aurait permis de soutenir, en tant soit peu, l'initiative individuelle, l'auto-emploi et la créativité des petits promoteurs de manière à faciliter leur insertion dans la dynamique de développement.

En Tunisie, les PME et les micro-entreprises représentent près de 90% des entreprises tunisiennes, assurent 30% des emplois et contribuent à environ 30% du PIB (d'après le rapport sur le développement en Tunisie, PNUD, 2001). Leur survie est cruciale en matière de maintien de l'emploi et l'incitation à leur création permet de générer de nouvelles embauches. Les

dispositifs d'incitation fiscale et d'assistance sont renforcés par la création d'organismes financiers spécialisés.

2₃ En 2003, l'Agence Tunisienne de l'Emploi (ATE) s'est transformée en une Agence Nationale pour l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI). Pour cela, elle a été dotée de plusieurs instruments et programmes nouveaux afin de pouvoir participer à la création des micro entreprises et d'inciter les demandeurs d'emplois à l'installation pour leurs propres comptes.

3. Travail indépendant et vocations entrepreneuriales:

3₁ *Analyse de l'emploi :*

On analyse le domaine de l'emploi sous deux angles différents.

Premièrement, le côté offre qui est caractérisé par l'accroissement rapide de la main-d'œuvre. La hausse rapide de la population en âge actif a entraîné l'arrivée massive de nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Ce taux de croissance rapide concerne désormais les diplômés. Deuxièmement, du côté de la demande, qui dépend de la structure et de la croissance de l'économie nationale, les effets conjugués d'une croissance rapide de la population en âge actif, d'une croissance économique peu génératrice d'emplois et d'une légère réforme structurelle ont donné lieu à un maintien du niveau de chômage.

Les défis de l'emploi peuvent être évalués sur la base du nombre des nouveaux chercheurs d'emploi par rapport à la capacité de création d'emploi formel/salarié du marché du travail. Compte tenu des contraintes de l'emploi dans le secteur structuré, le reste de la population concernée cherchera à gagner sa vie grâce à l'auto-emploi et dans le secteur informel urbain.

Les données de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) montrent qu'environ 88.1% des entreprises du privé employaient, en 2015, moins de 10 salariés ; ce qui représentaient à peine 18.6 % des salariés du privé. Environ 53% de l'emploi total du privé était concentré dans des entreprises de plus de 100 salariés et qui représentaient moins de 2% des entreprises.

Taille d'entreprise	Employeurs en %	Salariés en %
---------------------	-----------------	---------------

1 à 5	80.51	13.05
6 à 10	7.57	5.52
11 à 20	4.78	6.65
21 à 50	3.55	10.77
51 à 100	1.69	11.31
Plus de 100	1.89	52.70
Total	100	100

3₂ Les parcours socioprofessionnels et motifs des travailleurs indépendants:

Les parcours socioprofessionnels constituent un des référentiels identitaires explicites dans le comportement observé des travailleurs indépendants.

En effet, l'activité occupée avant de devenir indépendant est diverse. Pour certains d'entre eux, les marchés de rue pourraient constituer l'occasion d'une première et unique insertion sur le marché du travail. Pour d'autres, par contre, ils pourraient devenir indépendants après avoir connu l'activité occupée, telles que: le travail salarié dans de grandes ou petites entreprises privées, le travail dans des organismes publics, le travail indépendant dans une autre activité, mais aussi suite à une période de chômage de longue durée.

L'activité indépendante est perçue pour certains individus comme un choix professionnel. Selon les idéaux-types d'action sociale de Max Weber (Weber, 1978) on peut dire que la décision d'opter pour le travail indépendant correspond à une action rationnelle en finalité.

Toutefois, les motifs et raisons des travailleurs indépendants constituent de véritables variables explicatives quant à leur arrivée dans l'activité. Ce sens de causalité pourrait faire l'objet d'un test économétrique entre les variables "motifs et raisons" et la variable "travail indépendant".

Choix de vie ou choix professionnel paraissent deux facteurs plausibles permettant de comprendre ou d'expliquer l'arrivée dans le travail indépendant.

Des motifs individuels ou collectifs, peuvent être liés à la personne qui opte pour le travail indépendant ou encore des raisons personnelles ou externes liées à la justification construite pour légitimer la prise de décision.

De ce qui précède on comprend, d'abord, qu'un taux de chômage élevé apparaît comme un facteur externe contraignant, de type macro social impliquant une décision personnelle et professionnelle marquée par l'entrée dans une activité économique indépendante, ensuite, que des personnes peuvent soutenir et développer une activité de travail indépendant comme étant une conséquence d'une option volontaire et rationnelle en valeurs, enfin qu'un argument endogène au groupe social, c'est le cas des personnes qui s'insèrent dans l'activité par tradition familiale.

La manière dont ces trois catégories de personnes ont pris la décision d'exercer une activité dans le travail indépendant correspond à ce que Weber a appelé action traditionnelle.

Pour le travailleur indépendant, son activité constitue sa vie quotidienne, pour lui cette activité est plus qu'un travail c'est un style de vie.

Le travailleur indépendant est souvent identifié avec les caractéristiques de son activité et se trouve totalement identifié au groupe auquel il appartient.

Comme le dit Bourdieu, les agents et les groupes d'agents sont définis par rapport à leurs positions relatives dans l'espace social (Bourdieu, 1980, 1990).

3.3 Travail indépendant et vocations entrepreneuriales des jeunes promoteurs tunisiens:

Le travail indépendant pourrait être capitalisé sur certaines avancées, et par conséquent il ne devrait plus être considéré comme inférieur au travailleur salarié.

Dans ce contexte, le désir d'entreprendre et l'esprit d'initiative ne demandent qu'à s'exprimer.

Le micro-crédit a commencé à prendre son essor en Tunisie en 1997 et ce, pour renforcer la cohésion sociale. Toutefois, durant cette période les disparités sociales ont augmenté, le taux de chômage varie du simple au triple selon les régions et la politique de micro crédit n'a pas permis d'éponger le chômage. L'esprit d'entreprendre est trop faible, ce qui explique l'abandon de beaucoup de bénéficiaires de crédit BTS de leurs projets pour se diriger vers le salariat. .

Ainsi, des questions restent posées quant au devenir du travail indépendant d'une manière générale et de la micro entreprise en particulier.

L'emploi public a représenté un débouché traditionnellement plus massif pour les jeunes en général et les diplômés en particulier. Certains diplômés peuvent donc préférer continuer leur

recherche d'emploi dans le secteur public en situation de chômage, d'autres décident de poursuivre des études de troisième cycle pour éviter le statut de chômeur.

L'anticipation pour l'avenir et le devenir de l'activité indépendante constitue un important facteur de distinction entre les travailleurs indépendants parce que, l'activité économique est pensée, soit à long terme ou de façon indéfinie par décision microéconomique, soit à long terme ou de façon indéfinie par décision macroéconomique, soit à long terme pour répondre à des conditions externes à l'individu, soit incertaine pour des raisons externes à l'individu ou à court terme par décision personnelle.

Les responsables de la BTS notent que la banque est tributaire des subventions et des crédits prélevés sur les fonds nationaux de solidarité et de l'emploi. Elle est incapable de se référer au marché financier pour se refinancer. Cette limite avec le plafonnement du taux d'intérêt sont de nature à fragiliser l'assise financière de la banque et mettre en danger sa pérennité. Une étude réalisée en 2004 par le Consultative Group to Assist the Poor (CGAP) note quelques limites qui freinent le développement du microcrédit en Tunisie en mettant l'accent sur les AMC qui souffrent d'un manque cruel des ressources à la fois pour le fonctionnement actuel et pour leur croissance.

Ces limites sont en rapport avec le taux d'intérêt plafonné qui ne permet pas de couvrir les charges de fonctionnement des associations et limite l'accessibilité au refinancement auprès des banques commerciales tunisiennes ou étrangères, la forte dépendance envers les subventions, le manque de données fiables pour analyser objectivement les performances des AMC et surtout qu'il n'existe aucun mécanisme de contrôle pour vérifier si les 80% qui doivent être remboursés par les AMC proviennent effectivement du remboursement des prêts et non d'éventuelles subventions externes et, enfin, le manque de formation. Ces limites menacent la pérennité des associations et peuvent conduire à l'effondrement de la politique de microcrédit.

Conclusion:

Même si on n'a pas d'études approfondies sur la micro finance pour le cas de la Tunisie. Le peu de données disponibles constitue un indice positif quant à la mission de la microfinance. Elle

Pourrait contribuer à la création des emplois durables, de qualité, pour des personnes en situation de forte marginalisation et à un coût raisonnable, en particulier dans l'auto-emploi. La micro finance s'inscrit dans une perspective d'économie plurielle, au sens d'un partage des compétences et des responsabilités entre marché, milieu associatif et pouvoirs publics. Il ne s'agit pas d'un substitut à l'État-providence ou aux établissements bancaires.

Pour assurer l'accès permanent des publics démunis au crédit, il serait nécessaire de créer des institutions de microfinance pérennes, qui couvrent l'essentiel des coûts.

La finance solidaire crée une relation de solidarité financière entre la personne qui fait fructifier son épargne de manière solidaire et l'entrepreneur d'activités solidaires. A la différence de la finance orientée vers la recherche exclusive du profit, la finance solidaire participe à une économie centrée sur la personne humaine.

La reconnaissance sociale des gens défavorisés passe par le travail et l'amélioration de leurs conditions de vie. Face au phénomène d'exclusion financière, la micro finance pourrait apparaître comme une solution adéquate pour une meilleure insertion des personnes défavorisées.

On a considéré nécessaire d'adapter les institutions formelles aux usages des agents économiques à faible revenu et de concilier finance institutionnelle et finance informelle, grâce à une solution intermédiaire: la micro finance.

Les organismes de micro finance, plus petits que les banques générales et plus proches des personnes aux moyens financiers modestes ou limités peuvent répondre à leurs demandes de crédits dont en particulier celles de micro crédits

De l'enseignement de base à l'enseignement supérieur, le système éducatif tunisien devrait contribuer à promouvoir et à stimuler l'esprit d'entreprendre par des enseignements adaptés.

Par ailleurs, au delà de la formation initiale, la formation professionnelle des indépendants mérite donc d'être développée pour élargir les projets créés.

La promotion de l'«essaimage» serait susceptible de constituer un levier efficace pour la création d'entreprise, c'est à dire sensibiliser les entreprises à soutenir leurs salariés en activité désirant créer une nouvelle entreprise en faisant bénéficier l'«essaimé» d'un statut social et fiscal équivalent à celui du salarié licencié qui démarre une activité indépendante.

Bibliographie

BENNOUR L. et BEN SEDRINE S. (2002), Revue Travail et développement n°22, « Le travail indépendant, nouvelle alternative d'insertion professionnelle des sortants du supérieur? ».

BENNOUR L. & KOUKI M. (2005), « La promotion de la micro – entreprise et la création d'emplois en Tunisie », Rapport final, Projet: INTES- BIT.

Bourdieu, Pierre (1980) ; "Structures, habitus, pratiques" en Le Sens Pratique. Les Éditions de Minuit, Paris.

Devetter, François Xavier (2002) ; “Vers une nouvelle norme des temps de travail? Temps subis ou temps choisis?” Revue Formation Emploi. CEREQ. n° 78, 2002.

Dubar, Claude (1991) ; La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles. Éd. Armand Colin, Paris.

Isabelle Guérin, BIT (2002), « La microfinance et la création d'entreprise par les chômeurs : La situation dans quelques pays européens et en Amérique du Nord ».

REIFNER U., P IERRET D., ROLLINDE C. (2001), Conditions réglementaires pour l'extension du crédit à but social. Situation française. Synthèse européenne, Paris : Editions et Diffusion EFICEA, 137 p.

REIFNER U. (2002), « Le contexte réglementaire du microcrédit en Europe », in SERVET J.-M., GUÉRIN I. (eds), Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2002, Paris : Economica.